



Bulletin de service

Statistiques trimestrielles des télécommunications 1^{er} trimestre, 2004

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique

Vol. 28, n° 1

Septembre 2004

Les prix n'incluent pas la taxe de vente

Le produit n° 56-002-XIF au catalogue est publié sur Internet au coût de 23 \$ CAN le numéro ou 43 \$ CAN pour un abonnement.

Une version imprimée sur demande est aussi disponible au coût de 42 \$ CAN le numéro ou 86 \$ CAN pour un abonnement.

Périodicité : Trimestriel / 1496-2705

Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais : 1 800 267-6677 ou par

Internet : infostats@statcan.ca

Faits saillants

- ▶ Dans le premier trimestre de 2004, le secteur des télécommunications a contribué 6,0 milliards de dollars (dollars constants de 1997) au produit intérieur brut (PIB) du Canada, ce qui représente 2,4 % du PIB total de l'économie (Statistique Canada, CANSIM II Tableau 379-0018).
- ▶ Au premier trimestre de 2004, les recettes d'exploitation du secteur des services de télécommunications ont connu une croissance modeste de 1,1 % pour se situer à 8,3 milliards de dollars après trois baisses trimestrielles consécutives d'une année à l'autre. La baisse des recettes du secteur des télécommunications par fil a continué de compenser le rendement vigoureux du secteur des télécommunications sans fil.
- ▶ Les recettes d'exploitation du secteur des télécommunications sans fil ont fait un bon de 18,5 % pour se situer à 2,2 milliards de dollars au premier trimestre de 2004, comparativement au même trimestre de 2003.
- ▶ Les recettes du segment des télécommunications par fil ont par ailleurs diminué de 4,1 % pour se situer à 5,8 milliards de dollars, et ont ainsi poursuivi la tendance à la baisse qui a commencé au premier trimestre de 2002.
- ▶ La pénétration des services de télécommunications sans fil n'a pas cessé de progresser au fil des ans. Toutefois, elle demeure considérablement moins élevée qu'aux États-Unis, où le taux était de 54 abonnés pour 100 habitants à la fin de 2003. La pénétration des télécommunications sans fil au Canada à la fin du premier trimestre de 2004 était comparable au niveau des États-Unis au milieu de 2001.
- ▶ Le nombre de lignes d'accès au réseau a diminué de 1,4 % au premier trimestre de 2004, la neuvième baisse consécutive observée d'une année à l'autre. La tendance à la baisse a eu une incidence sur les marchés résidentiels et des affaires, et le nombre de lignes a diminué pour revenir aux niveaux observés au milieu de 1999.
- ▶ Après deux années de chute des dépenses en immobilisations, le secteur des télécommunications sans fil et celui des télécommunications par fil ont connu une augmentation considérable de leurs investissements au premier trimestre de 2004. Les dépenses du secteur des télécommunications sans fil étaient en hausse de 70,3 % à 348,5 millions de dollars et celles du secteur des télécommunications par fil étaient en hausse de 31,2 %, se situant à 849,6 millions de dollars.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p préliminaire
- ^r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Abréviations

- n.c.a. non classé ailleurs
- EQT équivalents de qualité téléphonique
- EPT équivalents plein temps

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord - SCIAN (N° 12-501-XPF) au catalogue)

- 517 Télécommunications
- 5171 Télécommunications par fil
- 5172 Télécommunications sans fil
- 5173 Revendeurs de services de télécommunications
- 5174 Télécommunications par satellite (y compris les revendeurs de services par satellite)
- 5179 Autres services de télécommunications

Aperçu analytique

Indicateurs nationaux et sectoriels

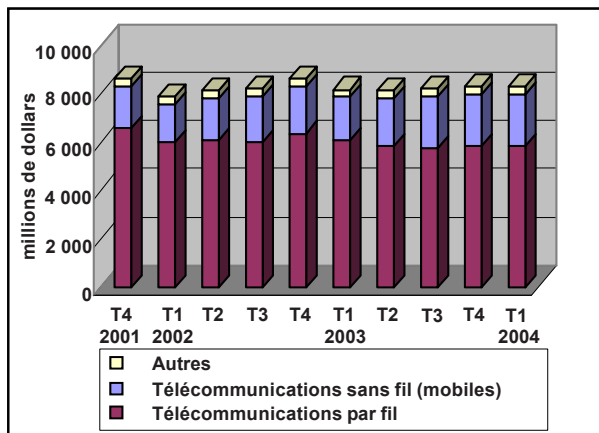
Les **revenus d'exploitation** du secteur des télécommunications ont été de 8,3 milliards de dollars au premier trimestre de 2004 – une augmentation de 1,1 % par rapport au premier trimestre de 2003. Les fournisseurs de services de télécommunications par fil propriétaires des installations ont été responsables de 70,1 % des revenus totaux d'exploitation du secteur, tandis que les services de télécommunications sans fil, les revendeurs, les télécommunications par satellite et les autres services ont représenté 29,9 % des revenus totaux du secteur pour le premier trimestre (graphique 1). La part des fournisseurs de services de télécommunications par fil continue de dominer celle des fournisseurs de services de télécommunications sans fil et des revendeurs, mais elle a diminué graduellement par rapport aux 80,0 % qu'elle était au premier trimestre de 1999.

Les **revenus d'exploitation du secteur des télécommunications par fil** ont totalisé 5,8 milliards de dollars au premier trimestre, soit une baisse de 4,1 % par rapport à l'an dernier. Les **revenus d'exploitation du secteur des télécommunications sans fil** ont été beaucoup plus considérables que ceux du secteur des télécommunications par fil. Se chiffrant à 2,2 milliards de dollars ce trimestre, les revenus d'exploitation sont en hausse de 18,5 % par rapport à l'an dernier.

Le **bénéfice d'exploitation** a totalisé 1,7 milliards de dollars au premier trimestre, soit 20,5 % des revenus d'exploitation. C'était 15,2 % de plus que l'an dernier. Toutefois, le rendement a varié considérablement selon le secteur. Le bénéfice d'exploitation des entreprises de télécommunications par fil était de 19,2 cents par dollar de revenu, ce qui est au-dessus de la moyenne de 17,5 % pour la période 2000-2003. Les entreprises de télécommunications sans fil ont réalisé un bénéfice de près de 24,3 cents par dollar de revenu, résultat qui est en contraste marqué avec les trois années précédentes, où les bénéfices d'exploitation combinés pour la période 2000-2003 ont été de 2,59 milliards de dollars, ou moins de 9,6 % des revenus d'exploitation des services de télécommunications sans fil. Les secteurs des revendeurs, des télécommunications par satellite et des autres services (SCIAN 5173, 4 et 9, respectivement) ont déclaré un bénéfice d'exploitation estimatif de 17,2 cents par dollar de revenu ce trimestre.

Graphique 1.

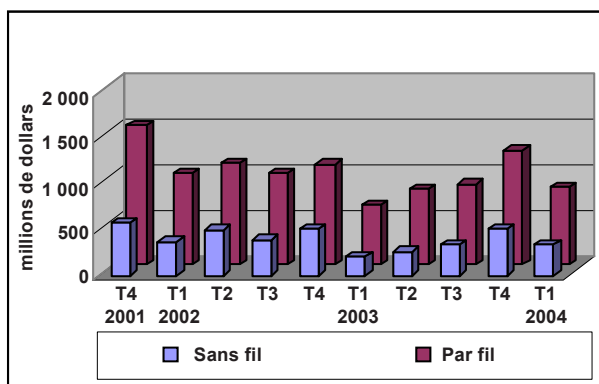
La part des fournisseurs de services de télécommunications par fil par rapport aux fournisseurs de services de télécommunications sans fil et aux revendeurs a diminué lentement au cours des dernières quelques années.
(Revenus de 8,26 milliards de dollars)



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

Graphique 2.

Les investissements du secteur ont augmenté de 40,6 % au premier trimestre de 2004 par rapport à l'année précédente. Les secteurs des télécommunications sans fil et par fil ont tous deux augmenté leurs dépenses.
(Dépenses en immobilisations de 1,20 milliard de dollars)



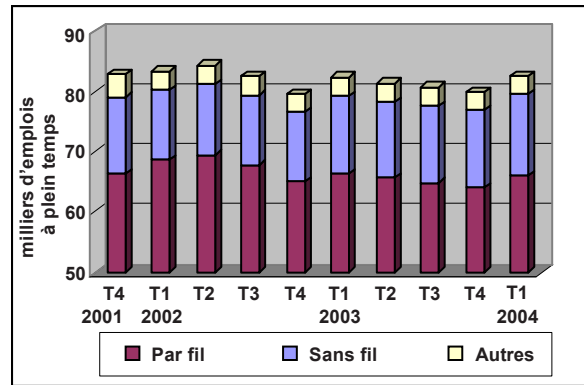
Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

Les **dépenses en immobilisations** du secteur des télécommunications ont atteint 1,2 milliard de dollars, soit 40,6 % de plus que ce qui a été déclaré au premier trimestre de l'an dernier. Les secteurs des télécommunications par fil et sans fil ont fait des dépenses en immobilisations de 850 millions de dollars et de 349 millions de dollars, respectivement, soit 14,7 % et 16,2 % des revenus d'exploitation du premier trimestre (graphique 2). C'était la deuxième augmentation d'une année à l'autre des dépenses en immobilisations depuis le premier trimestre de 2001.

Graphique 3.

Le nombre d'emplois à plein temps dans les secteurs des télécommunications a augmenté de 0,2 % depuis le premier trimestre de 2003.

Le nombre **d'emplois à plein temps** a été de 82 571 ce trimestre. Il s'agit d'une augmentation de 0,2 % par rapport au premier trimestre de 2003 (gain de 160 emplois à plein temps) (graphique 3). Depuis le premier trimestre de l'an dernier, le secteur des télécommunications par fil a réduit ses effectifs à plein temps par 516. Pendant la même période, le secteur des télécommunications sans fil a augmenté ses effectifs à plein temps de 669 emplois à plein temps. Les **coûts annuels moyens de la main-d'œuvre** (salaires, traitements et avantages sociaux) par employé (équivalent temps plein) ont été 77 451 \$ dans le secteur des télécommunications par fil, et 69 621 \$ dans le secteur des télécommunications sans fil.



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

Tableau explicatif 1. Infrastructure du RTPC - Accès par fil

L'**accès par fil** au réseau téléphonique public commuté (RTPC) a été moins de 19,1 millions de lignes à la fin du premier trimestre, une baisse de 1,4 % par rapport à l'an dernier. Il s'agit du neuvième trimestre consécutif où l'on observe une baisse de l'accès par fil par rapport à l'année précédente. Depuis le quatrième trimestre de 2001 l'accès par fil au RTPC a réduit de 3,4 %. Les lignes résidentielles ont représenté 66,0 % du total, et les lignes commerciales ont représenté 34,0 % des lignes RTPC (Tableau explicatif 1).

Chaque **ligne RNIS (Réseau numérique à intégration de services)** fournit des voies d'accès multiples au RTPC, grâce à la largeur de bande améliorée. Avec la conversion des lignes RNIS à leurs équivalents de qualité téléphonique pour la largeur de bande (ADB du RNIS = 2 lignes, ADP du RNIS = 23 lignes), l'accès fixe total ce trimestre a été moins de 19,8 millions de lignes, une baisse de 1,4 % par rapport à l'an dernier.

Lignes d'accès RTPC	1er trimestre, 2004		
	Résidentiel	D'affaires	Total
Lignes d'accès par fil (SCIAN 5171)			
Lignes individuelles	12 345 906	2 762 773	15 108 679
Lignes multiples	55 799	974	56 773
ADB du RNIS	56	58 215	58 271
ADP du RNIS	...	29 196	29 196
Téléphones publics	...	155 141	155 141
Centrex	...	2 502 303	2 502 303
Lignes officielles	...	422 148	422 148
Autres	-	319 736	319 736
Estimation de couverture insuffisante	202 423	240 376	442 799
Total - Lignes d'accès RTPC	12 604 184 (66,0 %)	6 490 862 (34,0 %)	19 095 046 100,0 %
Total - Équivalents de qualité téléphonique	12 604 241 (63,7 %)	7 191 388 (36,3 %)	19 795 629 (100,0 %)

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 1^{er} trimestre, 2004

Au premier trimestre, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile était en hausse de 12,7 % par rapport à l'an dernier. À la fin du trimestre, on comptait au-dessus de 13,6 millions d'abonnés, ou 42,7 abonnés par 100 personnes. Depuis le premier trimestre de 1999 le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile ont augmenté 140,5 %.

La **télédensité** est une mesure de la pénétration des services de télécommunications pour une population donnée. Dans les secteurs des télécommunications par fil et sans fil, on a compté 62,3 et 42,7 voies d'accès (EQT) par 100 personnes, respectivement. La télédensité totale par 100 personnes a été de 105 au premier trimestre, une augmentation de 2,6 par rapport au premier trimestre de l'an dernier (Tableau explicatif 2).

Tableau explicatif 2. Infrastructure du RTPC - Total de l'accès

Télédensité	
Total de voies d'accès au RTPC	32 668 344
Total de voies d'accès au RTPC (EQT)	33 368 927
Accès par fil (EQT) par 100 personnes	62,3
Accès sans fil (EQT) par 100 personnes	42,7
RTPC total (EQT) par 100 personnes	105,0

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications,
1^{er} trimestre, 2004

Les **abonnements aux services de radiomessagerie** ont diminué au cours des quelques dernières années baisse qui est peut-être attribuable à la croissance marquée des services de télécommunications cellulaires, qui sont considérés comme un substitut de la radiomessagerie. Au premier trimestre, on comptait tout juste plus de 1,2 million de radiomessagers en service, soit une diminution de 1,5 million d'abonnés par rapport au premier trimestre de 2003 (-15,1 %).

Le **trafic** interurbain, qui est assuré presque entièrement par les voies d'accès par fil, a été 13,6 milliards de minutes ce trimestre en baisse de 2,2 % par rapport au premier trimestre de l'an dernier. Environ 15,1 % du total des minutes de service interurbain sont attribuables à des appels provenant de l'extérieur du Canada (graphique 5). La téléphonie mobile est encore principalement un outil de communication locale. Cependant l'utilisation du trafic interurbain par ce moyen a augmenté de 13,0 % pour atteindre une moyenne de 78 minutes d'interurbain par abonné. Le nombre total de minutes facturées a augmenté de façon appréciable depuis le premier trimestre de 2003 (23,0 %), pour atteindre un peu moins de 10,7 milliards.

Les lecteurs doivent prendre note que, dans la mesure du possible, les tableaux comprennent des estimations du sous-dénombrement. Veuillez consulter la section « *Concepts et méthodologie* » pour plus de renseignements.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



**Secteurs des télécommunications
(SCIAN 517)**

Tableaux sommaires

Tableau 1. Indicateurs d'exploitation sommaires, (SCIAN 517), trimestriel, 2004

	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
Indicateurs financiers (000 \$)										
Revenus d'exploitation	8 259 950	1,1							8 259 950	1,1
Dépenses d'exploitation	6 569 862	(2,2)							6 569 862	(2,2)
Bénéfice d'exploitation	1 690 088	16,5							1 690 088	16,5
% des revenus d'exploitation	20,5	15,2							20,5	15,2
Dépenses en immobilisations ¹	1 198 070	40,6							1 198 070	40,6
Emploi (personnes)										
Plein temps	82 571	0,2						
Temps partiel	<u>11 322</u>							
Total	93 893							
% de l'emploi industriel national ²	0,711							
Total (équivalents à plein temps - EPT)	86 621							
Coûts de la main-d'oeuvre (000 \$)										
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	75 683							
Voies d'accès au RTPC (fixes et mobiles)										
Total	32 668 344	4,0						
Total - (équivalents de qualité téléphonique - EQT)	33 368 927	3,9						
Télédensité (EQT par 100 habitants)	105,0	2,8						

Les pourcentages étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement aux totaux.

1. Comporte uniquement 5171 (télécommunications par fil) et 5172 (télécommunications sans fil).
2. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, du piégeage, des services privés aux ménages, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Pour en savoir davantage, voir la publication n° 72-002-XIB au catalogue.

Tableau 2A. Indicateurs d'exploitation sommaires, (SCIAN 5171, 5172, 5173, 4, 9), premier trimestre, 2004

Industries du SCIAN	5171	5172	5173, 4, 9	517
milliers de dollars				
Revenus d'exploitation¹				
Revenus d'exploitation de télécommunications	F	2 010 586
Autres revenus d'exploitation ²	F	111 072
Évaluation de couverture insuffisante	E	<u>34 948</u>	<u>316 632</u>	<u>E</u>
Total		2 156 606	316 632	8 259 950
% du SCIAN 517		26,1	3,8	100,0
Dépenses d'exploitation				
Dépenses d'exploitation de télécommunications		1 395 445
Autres dépenses d'exploitation		208 226
Évaluation de couverture insuffisante		<u>28 827</u>	<u>262 047</u>	<u>475 758</u>
Total		1 632 498	262 047	6 569 862
% du SCIAN 517		24,8	4,0	100,0
Bénéfice d'exploitation				
		524 108	54 585	1 690 088
% des revenus d'exploitation		24,3	17,2	20,5
Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)				
Revenus hors exploitation		X
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt		78 479
Autre		<u>X</u>
Total		X
Revenu net avant impôt sur le revenu				
		221 083
BAIIDA ³		883 739
Dépenses en immobilisations				
		348 509
% des revenus d'exploitation		16,2
Emploi (personnes)				
Plein temps		13 554	3 077	82 571
Temps partiel		<u>2 923</u>	<u>240</u>	<u>11 322</u>
Total		16 477	3 317	93 893
% de l'emploi industriel national		0,125	0,025	0,711
Total des équivalents à plein temps (EPT)		14 418	3 124	86 621
Coûts de la main-d'oeuvre				
Plein temps		235 911	49 673	1 562 369
Temps partiel		<u>15 037</u>	<u>760</u>	<u>76 584</u>
Total		250 948	50 433	1 638 953
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)		69 621	..	75 683

1. Certaines données disponibles dans les numéros précédents de cette publication ne peuvent plus être publiées dû à des problèmes de classification et de réponse. Certaines de ces statistiques seront peut-être à nouveau disponibles si les problèmes de classification et de réponse sont résolus.
2. « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.
3. BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

Tableau 3. Sommaire des indicateurs analytiques, SCIAN 5171, 5172, trimestriel, 2004¹

Industries du SCIAN	5171				5172			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Données financières								
Revenu d'exploitation par personne (\$)	182,24				67,92			
Bénéfice d'exploitation (% des revenus d'exploitation)	19,2				24,3			
Revenus moyens par minute de service interurbain (cents) ²	F				12,72			
Revenus moyens par minute de service local (cents)	...				14,36			
Dépenses en immobilisations par personne (\$)	26,76				10,98			
Dépenses en immobilisations (% des revenus d'exploitation)	14,7				16,2			
Emploi/Main-d'oeuvre								
Emploi sectoriel comme % de l'emploi industriel national ³	0,561				0,125			
Revenu par employé à plein temps (EPT) (\$)	83 769				149 578			
Voies d'accès au RTPC par employé à plein temps (EPT) ⁴	280				941			
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	77 451				69 621			
Coûts de la main-d'oeuvre en % des revenus d'exploitation	23,1				11,6			
Télédensité (EQT)								
Voies d'accès au RTPC par 100 habitants	62,3				42,7			
Trafic^{2, 5}								
Minutes de service local par abonné	...				712			
Minutes de service local par personne	...				303			
Minutes de service interurbain par voie d'accès (EQT) ⁴	719				78			
Minutes de service interurbain par personne	429				33			

1. Certaines données disponibles dans les numéros précédents de cette publication ne peuvent plus être publiées dû à des problèmes de classification et de réponse. Certaines de ces statistiques seront peut-être à nouveau disponibles si les problèmes de classification et de réponse sont résolus.
2. Les minutes de service interurbain comprennent les appels nationaux et internationaux ayant leur origine au Canada et les appels sans frais pour les entreprises de télécommunications par fil, et les minutes facturées pour les entreprises de télécommunications sans fil.
3. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, exception faite pour ceux des secteurs en agriculture, pêche et piégeage, des services privés aux ménages, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Pour en savoir davantage, voir le catalogue no. 72-002-XIF de Statistique Canada.
4. N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.
5. Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

**Entreprises de télécommunications par fil
(SCIAN 5171)**

Tableaux et diagrammes

Tableau 4. Revenus d'exploitation, SCIAN 5171, trimestriel, 2004¹

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Revenus d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises										
Contribution	F								F	
Interconnexion	F								F	
Location de circuits	F								F	
Autres	E								E	
Total	F	F							F	F
Services de transmission de la voix										
Appels locaux	F	F							F	F
Appels interurbains	F	F							F	F
Options de gestion	F	F							F	F
Connexion	E	F							E	F
Total	F	F							F	F
Services de données et à haute vitesse										
Commutation par paquets à bande étroite	F								F	
Commutation à haute vitesse ²	E								E	
Total	F	F							F	F
Services non commutés (lignes privées)										
Bande étroite	F								F	
Haute vitesse	E								E	
Total	F	F							F	F
Autres services de télécommunications	E								E	
Total	F	F							F	F
Autres revenus d'exploitation										
Location d'équipement terminal	F								F	
Ventes de biens d'équipement de télécommunications	F								F	
Service d'annuaire	F								F	
Accès Internet au détail	F								F	
Autres services n.c.a.	E								E	
Total	F	F							F	F
Évaluation de couverture insuffisante	E	...							E	...
Total - Revenus d'exploitation	5 786 712	(4,1)							5 786 712	(4,1)

1. Certaines données disponibles dans les numéros précédents de cette publication ne peuvent plus être publiées dû à des problèmes de classification et de réponse. Certaines de ces statistiques seront peut-être à nouveau disponibles si les problèmes de classification et de réponse sont résolus.

2. Services à commutation de circuit et à commutation par paquets à bande large.

Tableau 5. Dépenses d'exploitation, SCIAN 5171, trimestriel, 2004

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Dépenses d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises										
Contribution	43 051								43 051	
Interconnexion	556 602								556 602	
Location de circuits	167 705								167 705	
Autres	<u>34 995</u>								<u>34 995</u>	
Total	802 353	(33,3)							802 353	(33,3)
Dépenses de main-d'oeuvre	1 241 441	4,7							1 241 441	4,7
Dépréciation	993 433	4,5							993 433	4,5
Autres	<u>976 366</u>								<u>976 366</u>	
Total	4 013 593	(11,9)							4 013 593	(11,9)
Autres dépenses d'exploitation	476 840	150,7							476 840	150,7
Évaluation de couverture insuffisante	<u>184 884</u>	...							<u>184 884</u>	...
Total - Dépenses d'exploitation	4 675 317	(5,4)							4 675 317	(5,4)

Tableau 6. Indicateurs financiers et de performance, SCIAN 5171, trimestriel, 2004¹

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Revenus d'exploitation	5 786 712	(4,1)							5 786 712	(4,1)
Dépenses d'exploitation	4 675 317	(5,4)							4 675 317	(5,4)
Bénéfice d'exploitation	1 111 395	1,8							1 111 395	1,8
% des revenus d'exploitation	19,2	6,2							19,2	6,2
BAIIDA ²	2 104 828	3,1							2 104 828	3,1
Rendement des revenus³ (\$)										
Revenu d'exploitation par personne (\$)	182,24	(4,9)							182,24	(4,9)
Revenus des services de transmission de la voix par ligne RTPC ⁴	F	F							F	F
Revenus locaux par ligne RTPC ⁴	F	F							F	F
Revenus interurbains par ligne RTPC ⁴	F	F							F	F
Revenus moyens par minute de service interurbain (cents)	F	F							F	F

1. Certaines données disponibles dans les numéros précédents de cette publication ne peuvent plus être publiées dû à des problèmes de classification et de réponse.

Certaines de ces statistiques seront peut-être à nouveau disponibles si les problèmes de classification et de réponse sont résolus.

2. BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

3. Les calculs ne comprennent pas les estimations de couverture insuffisante, et le cas échéant se fondent sur le nombre de lignes RTPC ou l'équivalent de qualité téléphonique (EQT).

4. N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.

Tableau 7. Emploi et coût de la main-d'oeuvre , SCIAN 5171, trimestriel, 2004

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
Emploi (personnes)										
Plein temps	65 940	(0,8)						
Temps partiel	<u>8 159</u>	(0,4)						
Total	74 099	(0,7)						
% de l'emploi industriel national	0,561							
Total (équivalents à plein temps - EPT)	69 079	(0,0)						
Revenu (\$) par employé à plein temps (EPT)	83 769							
Coûts de la main-d'oeuvre¹										
Plein temps	1 276 786	6,5							1 276 786	6,5
Temps partiel	<u>60 787</u>	28,3							<u>60 787</u>	28,3
Total	1 337 572	7,3							1 337 572	7,3
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	77 451	7,4						

1. Inclus dépenses en immobilisations pour la main-d'oeuvre.

Tableau 8. Dépenses en immobilisations, SCIAN 5171, trimestriel, 2004

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Dépenses en immobilisations	849 561	31,2							849 561	31,2
% des revenus d'exploitation	14,7	36,8							14,7	36,8
par personne (\$)	26,76	30,1							26,76	30,1

Tableau 9. Infrastructure de réseau, SCIAN 5171, trimestriel, 2004

Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
Infrastructure de réseau (accès)								
Lignes d'accès RTPC								
Lignes individuelles (comprend PBX)	15 108 679	(1,1)						
Lignes partagées	56 773	(9,6)						
RNIS ADB	58 271	(10,2)						
RNIS ADP	29 196	0,8						
Téléphones publics	155 141	(4,2)						
Centrex	2 502 303	(2,9)						
Lignes de téléphones officielles	422 148	1,3						
Autres (comprend mobiles et lignes à services interurbains planifiés)	319 736	(5,9)						
Évaluation de couverture insuffisante	<u>442 799</u>	...						
Total	19 095 046	(1,4)						
De résidence (%)	66,0							
D'affaires (%)	34,0							
Total des équivalents de qualité téléphonique (EQT)								
	19 795 629	(1,4)						
De résidence (%)	63,7							
D'affaires (%)	36,3							
RTPC (EQT) par 100 habitants	62,3	(2,4)						
Lignes d'accès résidentielles (EQT) par 100 ménages	103							
Lignes d'accès commerciales (EQT) par 100 membres du personnel ¹	54,4							
Voies d'accès au RTPC (EQT) par EPT ²	280							
Lignes d'accès non RTPC³								
Numériques	292 363							
Analogiques	<u>25 553</u>							
Total	317 916							

1. Personnes employées dans l'industrie au niveau national selon les estimations de l'EEPH.

2. N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.

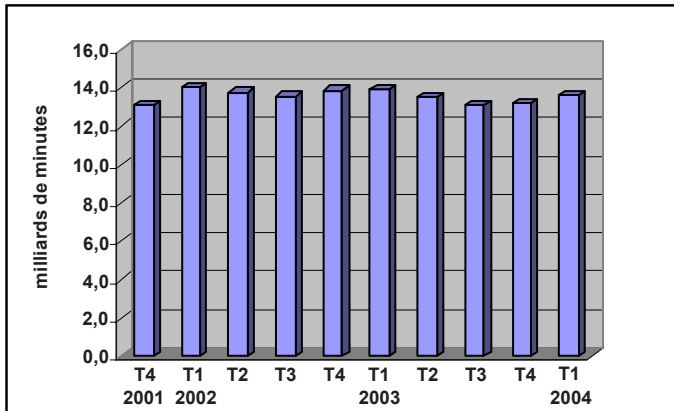
3. Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

Tableau 10. Trafic interurbain, SCIAN 5171, trimestriel, 2004

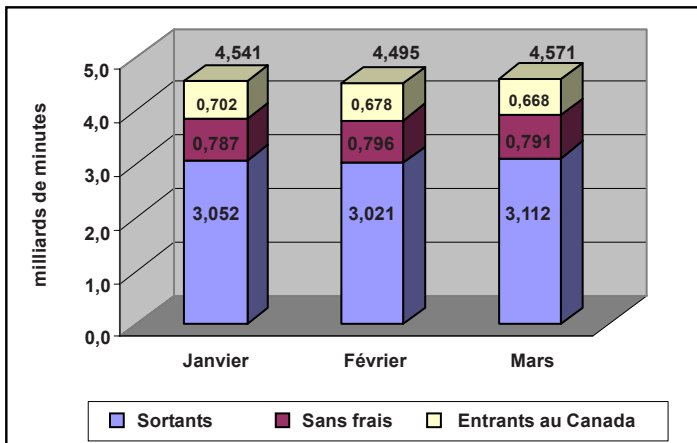
Télécommunications par fil (SCIAN 5171)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
Trafic (milliers de minutes)¹										
Interurbain										
Appels sortants	9 184 584								9 184 584	
Appels sans frais	2 373 885								2 373 885	
Appels entrant au Canada	<u>2 047 907</u>								<u>2 047 907</u>	
Total	13 606 376	(2,2)							13 606 376	(2,2)
Rendement du trafic (minutes)¹										
Interurbain										
Appels sortants										
par lignes d'accès (EQT) ²	485								485	
par personne	289								289	
Appels sans frais										
par lignes d'accès (EQT) ²	125								125	
par personne	75								75	
Appels entrant au Canada										
par lignes d'accès (EQT) ²	108								108	
par personne	64								64	
Total										
par lignes d'accès (EQT) ²	719	(0,7)							719	(0,7)
par personne	429	(2,9)							429	(2,9)

1. Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

2. N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.



Graphique 4.
Trafic par fil - Nombre total de minutes de service interurbain
(13,6 milliards)



Graphique 5.
Minutes de service interurbain par mois des télécommunications par fil, premier trimestre, 2004
Total des minutes des appels sortants 9,2 milliards
Total des minutes sans frais 2,4 milliards
Total des minutes des appels entrants au Canada 2,0 milliards

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



**Entreprises de télécommunications sans fil
(SCIAN 5172)**

Tableaux et graphiques

Tableau 11. Revenus d'exploitation, SCIAN 5172, trimestriel, 2004

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Revenus d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises de télécommunications	40 832								40 832	
Télécommunications locales										
Fixe (services récurrents)	918 790								918 790	
Temps d'antenne (services mesurés)	368 805								368 805	
Autres	<u>92 609</u>								<u>92 609</u>	
Total	1 380 204	16,8							1 380 204	16,8
Télécommunications interurbaines										
Total	134 080	19,0							134 080	19,0
Radiomessagerie (téléavertisseurs)	28 732								28 732	
Autres services de télécommunications	<u>426 734</u>								<u>426 734</u>	
Total	2 010 586	16,8							2 010 586	16,8
Autres revenus d'exploitation	111 072	60,2							111 072	60,2
Évaluation de couverture insuffisante	<u>34 948</u>	...							<u>34 948</u>	...
Total - Revenus d'exploitation	2 156 606	18,5							2 156 606	18,5

Tableau 12. Dépenses d'exploitation, SCIAN 5172, trimestriel, 2004

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Dépenses d'exploitation de télécommunications										
Services aux entreprises de télécommunications	78 833								78 833	
Dépenses en main-d'oeuvre	243 919								243 919	
Dépréciation	359 631								359 631	
Autres dépenses de télécommunications	<u>713 062</u>								<u>713 062</u>	
Total	1 395 445	7,2							1 395 445	7,2
Autres dépenses d'exploitation	208 226	17,6							208 226	17,6
Évaluation de couverture insuffisante	<u>28 827</u>	...							<u>28 827</u>	...
Total - Dépenses d'exploitation	1 632 498	8,4							1 632 498	8,4

Tableau 13. Indicateurs financiers et de performance, SCIAN 5172, trimestriel, 2004

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Revenus d'exploitation	2 156 606	18,5							2 156 606	18,5
Dépenses d'exploitation	1 632 498	8,4							1 632 498	8,4
Bénéfice d'exploitation	524 108	66,9							524 108	66,9
% des revenus d'exploitation	24,3	40,8							24,3	40,8
BAIIDA ¹	883 739	28,5							883 739	28,5
Rendement des revenus² (\$)										
Revenus locaux par personne	67,92	17,5							67,92	17,5
Revenus locaux par abonné	102,20	3,6							102,20	3,6
Revenus moyens par minute de service local (cents)	14,36	(4,6)							14,36	(4,6)
Revenus interurbains par abonné	9,93	5,5							9,93	5,5
Revenus moyens par minute de service interurbain	12,72	(6,8)							12,72	(6,8)
Revenus de radiomessagerie par abonné	33,63	10,8							33,63	10,8

1. BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

2. Le calcul ne comprend pas l'évaluation de couverture insuffisante.

Tableau 14. Emploi et coûts de la main-d'oeuvre, SCIAN 5172, trimestriel, 2004

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
Emploi (personnes)										
Plein temps	13 554	5,2						
Temps partiel	<u>2 923</u>	23,2						
Total	16 477	8,0						
% de l'emploi industriel national	0,125							
Total (équivalents à plein temps - EPT)	14 418	5,5						
Revenu (\$) par employé à plein temps (EPT)	149 578							
Coûts de la main-d'oeuvre (000 \$)¹										
Plein temps	235 911	16,2							235 911	16,2
Temps partiel	<u>15 037</u>	21,7							<u>15 037</u>	21,7
Total	250 948	16,5							250 948	16,5
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	69 621	10,5						

1. Inclus dépenses en immobilisation pour la main-d'oeuvre

Tableau 15. Dépenses en immobilisations, SCIAN 5172, trimestriel, 2004

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Dépenses en immobilisations	348 509	70,3							348 509	70,3
% des revenus d'exploitation	16,2	43,7							16,2	43,7
par abonné (\$)	25,68	51,1							25,68	51,1
par personne (\$)	10,98	68,9							10,98	68,9

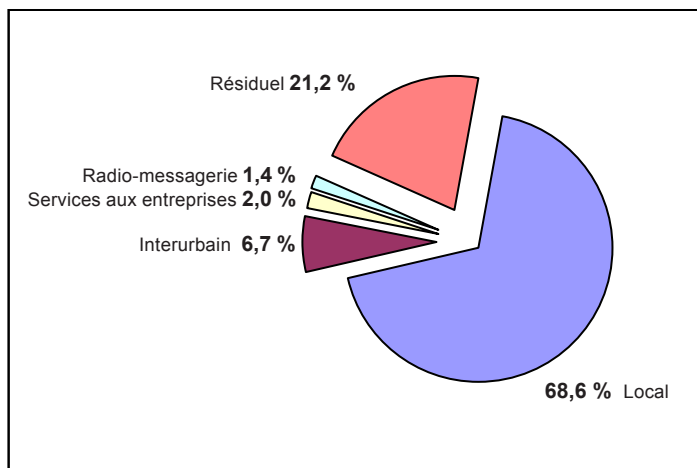
Tableau 16. Infrastructure de réseau, SCIAN 5172, trimestriel, 2004

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre	
		04/03 %		04/03 %		04/03 %		04/03 %
Infrastructure de réseau (accès)								
Abonnés à la téléphonie mobile	13 573 298	12,7						
Pénétration de la téléphonie mobile par 100 habitants	42,7	11,5						
Voies d'accès au RTPC par employé à plein temps (EPT)	941							
Abonnés à la radiomessagerie	1 234 801	(15,1)						
Pénétration de la radiomessagerie par 100 habitants	3,9	(15,2)						

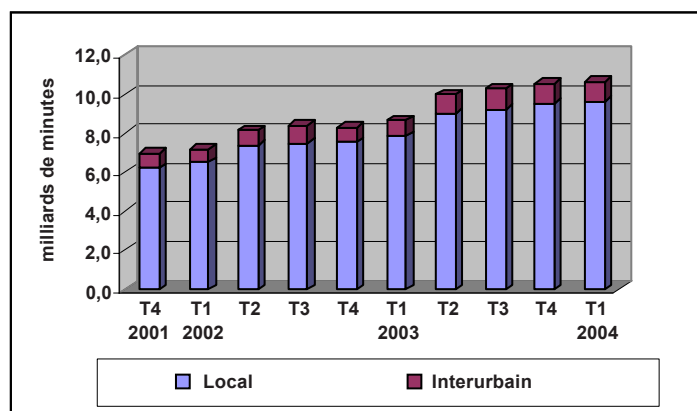
Tableau 17. Trafic, SCIAN 5172, trimestriel, 2004

Télécommunications sans fil (SCIAN 5172)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %	000 \$	04/03 %
Trafic (milliers de minutes)¹										
Minutes facturées										
Locales	9 613 848								9 613 848	
Interurbains	<u>1 053 683</u>								<u>1 053 683</u>	
Total	10 667 531	23,0							10 667 531	23,0
Trafic par abonné (minutes)¹										
Minutes de service local par abonné	712	8,7							712	8,7
Minutes de service interurbain par abonné	78	13,0							78	13,0
Minutes facturées par abonné	790	9,1							790	9,1

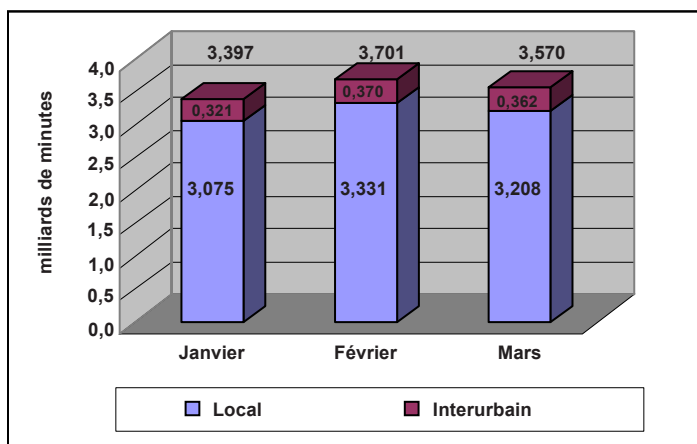
1. Le calcul ne comprend pas l'évaluation de couverture insuffisante.



Graphique 6.
Part des revenus d'exploitation des télécommunications sans fil
(Revenus de 2,01 milliards de dollars)



Graphique 7.
Trafic sans fil
Nombre total de minutes facturées
(10,7 milliards)



Graphique 8.
Minutes facturées par mois, télécommunications sans fil, premier trimestre, 2004
Le total des minutes facturées pour des services de télécommunications sans fil est demeurée supérieure à 10,7 milliards au premier trimestre, une augmentation de 23,0 % par rapport au premier trimestre de 2003. Il s'agissait surtout de minutes de service local (9,6 milliards)

**Revendeurs, télécommunications par satellite et autres services
(SCIAN 5173, 5174, 5179)**

Évaluation de couverture insuffisante

Tableau 18. Évaluation de couverture insuffisante, SCIAN 5173, 4, 9, trimestriel, 2004

Revendeurs, satellite et autres télécommunications (SCIAN 5173, 5174, 5179)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Chiffres cumulés
Indicateurs financiers (000 \$)					
Revenus d'exploitation	316 632				316 632
Dépenses d'exploitation	262 047				262 047
Bénéfice d'exploitation	54 585				54 585
% des revenus d'exploitation	17,2				17,2
Emploi (personnes)					
Plein-temps	3 077				...
Temps partiel	<u>240</u>				...
Total	3 317				...
% de l'emploi industriel national	0,025				...
Total (équivalents à plein temps - EPT)	3 124				...
Coûts de la main-d'oeuvre (000 \$)					
Plein temps	49 673				49 673
Temps partiel	<u>760</u>				<u>760</u>
Total	50 433				50 433

Concepts et méthodologie

Objectifs de l'enquête

L'enquête trimestrielle sur les fournisseurs de services de télécommunications (SCIAN 517) sert à mesurer le rendement financier du secteur, des aspects de l'infrastructure du réseau et des caractéristiques d'exploitation liées à l'emploi, aux dépenses en immobilisations et à l'intensité du trafic. L'enquête comporte des améliorations par rapport à l'enquête mensuelle qu'elle remplace : élargissement du champ d'observation de l'enquête de façon à englober les principaux fournisseurs parallèles de services de télécommunications par fil et l'industrie des télécommunications sans fil; production d'évaluations de couverture insuffisante des unités qui font partie du secteur, mais qui ne sont pas visées par l'enquête (revendeurs, satellites et petits fournisseurs de services par fil et sans fil); utilisation de concepts correspondant à l'enquête annuelle remaniée, lancée en 1997; réduction du fardeau de réponse imposé aux répondants qui avaient antérieurement présenté douze rapports par année.

Couverture de l'enquête

L'enquête trimestrielle vise les grands établissements dont l'activité principale est la prestation de services de télécommunications et qui exploitent des installations de télécommunications (fournisseurs de services par fil et sans fil). L'enquête est menée auprès de 21 entreprises représentant toutes les provinces et les territoires. Elle n'est pas menée auprès d'entreprises qui fournissent des services de revente, des services par satellites et d'autres services n.c.a. Les estimations des activités de ces entreprises sont fondées sur les enquêtes annuelles.

Classification industrielle

Les fournisseurs de services de télécommunications sont répartis dans les cinq classes des secteurs des télécommunications (par fil, sans fil, revendeurs, satellite et autres¹) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Publié en mai, 2003, le SCIAN 2002 est la nomenclature des activités économiques la plus récente. Elle a été élaborée conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique. Les unités déclarantes sont classifiées selon leur activité principale et la technologie qu'elles utilisent principalement. Cette classification met à jour la version de 1997 du SCIAN. Pour plus de renseignements au sujet du SCIAN et de la concordance entre ce dernier et la CTI à tous les niveaux de la classification, veuillez consulter la publication 12-501-XPF de Statistique Canada.

Méthodologie

L'enquête trimestrielle permet de recueillir des données auprès des plus grandes entreprises rangées dans les classes 5171 (Télécommunications par fil) et 5172 (Télécommunications sans fil) du SCIAN; ces données couvrent environ 98,0 % des revenus de ces secteurs et 93,9 % des revenus de l'ensemble du secteur des télécommunications (SCIAN 517) (voir le tableau A). L'enquête annuelle, un recensement des fournisseurs de services de télécommunications, sert à produire des évaluations de couverture insuffisante pour les unités non visées par l'enquête trimestrielle, de façon que l'on puisse estimer l'activité totale du secteur. Les classes 5173, 5174 et 5179 du SCIAN qui se rapportent aux télécommunications ne sont pas visées par l'enquête

1. SCIAN 5171

Le secteur des télécommunications par fil comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission permettant d'assurer des communications directes par le biais de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences ou par une combinaison de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences et de liaisons par satellite.

SCIAN 5172

Le secteur des télécommunications sans fil comprend les établissements dont l'activité est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission servant à assurer des communications directes par le biais des ondes, y compris les services de téléphonie cellulaire, les services de communications personnelles, les services de radiocommunications mobiles spécialisés (SRMS) et les services de messagerie (radiomessagerie).

SCIAN 5173

Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur dont l'activité principale est l'achat d'accès et de capacités de réseau auprès de propriétaires et d'exploitants de réseaux de télécommunications et la revente de services de télécommunications à leurs clients.

SCIAN 5174

Le secteur des télécommunications par satellite comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à entretenir des installations de télécommunications par satellite fixes et mobiles servant à la transmission de la voix, de données, de textes, du son et de vidéos en temps réel. Sont également compris les revendeurs de services de télécommunications par satellite.

SCIAN 5179

« Autres » inclut les secteurs fournissant des services de télécommunications non énumérés ci-dessus (p. ex., télémesure, repérage des satellites, exploitation de stations radar).

parce que les établissements qui les composent sont généralement plus petits; les quelques grands établissements recensés tendent à dominer ces classes, et leur inclusion dans l'enquête poserait des problèmes de divulgation.

Les variables qui peuvent faire l'objet de variations considérables d'une période à l'autre, comme les dépenses en immobilisations ainsi que les revenus et les dépenses hors exploitation, n'ont pas été estimées pour les unités non visées par l'enquête. En outre, plus l'établissement est petit, moins ces activités tendent à être importantes (phénomène typique pour les secteurs non visés par l'enquête), de sorte que les valeurs de l'enquête pour ces variables constituent de bonnes estimations du total des données agrégées du secteur.

Les taux de couverture pour l'enquête trimestrielle de 2004 sont calculés en déterminant la part de l'activité totale du secteur qui est attribuable aux répondants de l'enquête trimestrielle en cours, en fonction des données annuelles les plus récentes (2002), et compte tenu des rachats, des fusions et des regroupements depuis 2002, ces taux étant appliqués aux données trimestrielles courantes. Le tableau ci-dessous indique les taux de couverture établis en fonction des revenus d'exploitation pour chacune des classes du SCIAN. Le taux de couverture insuffisante est simplement la différence entre le taux de couverture et 100 %. Les taux de couverture insuffisante pour d'autres variables sont similaires aux taux présentés ici.

Tableau A - Taux de couverture pour les revenus d'exploitation

SCIAN	Couverture %	Couverture insuffisante %	Total %
5171	97,6	2,4	100,0
5172	98,4	1,6	100,0
5173,4,9	-	100,0	100,0
517	93,9	6,1	100,0

Les évaluations de couverture insuffisante des lignes d'accès ne sont pas redressées d'un trimestre à l'autre, parce qu'on ne s'attend pas à ce que la croissance observée pour les unités visées par l'enquête (grands établissements, existants et nouveaux) corresponde à celle des unités non visées par l'enquête (petits fournisseurs de services, souvent en milieu rural). L'évaluation de couverture insuffisante reflète simplement

le nombre de lignes d'accès des unités non visées par l'enquête pour les données annuelles les plus récentes dont on dispose. La couverture insuffisante des abonnés à la téléphonie mobile n'est pas redressée d'un trimestre à l'autre, non pas parce que l'on estime que les unités hors du champ de l'enquête sont statiques, mais parce que ces unités représentent une part tellement faible de l'industrie que toute variation associée à celles-ci serait négligeable.

Qualité des données et limites de celles-ci

Lorsque Statistique Canada reçoit les questionnaires trimestriels dûment remplis, ceux-ci sont comparés aux questionnaires antérieurs, afin de vérifier la cohérence des réponses. Toutes les occurrences inhabituelles donnent lieu à une demande de confirmation et de précision auprès des répondants concernés. Les données sont presque toujours des chiffres réels, mais lorsque les circonstances l'exigent, on utilise les meilleures estimations obtenues des répondants ou calculées par Statistique Canada à la lumière des enregistrements antérieurs du répondant et des tendances actuelles de l'industrie.

L'enquête trimestrielle sur les fournisseurs de services de télécommunications n'est pas une enquête sur échantillon, ce qui permet d'éviter les erreurs dues à l'échantillonnage. Il se peut toutefois que des erreurs non dues à l'échantillonnage se produisent. Il existe quatre sources possibles d'erreurs non dues à l'échantillonnage pour une enquête donnée : erreur de couverture, erreur de réponse, erreur due à la non-réponse et erreur de traitement. Contrairement aux erreurs dues à l'échantillonnage, les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas faciles à quantifier. Les *erreurs de couverture* découlent d'une représentation inappropriée de la population visée. Elles peuvent survenir au moment de la sélection de la population visée par l'enquête, ou encore de la collecte et du traitement des données. Il n'existe pas d'exemples d'erreur significative de couverture dans l'Enquête trimestrielle de 2004 sur les télécommunications.

L'*erreur de réponse* peut être attribuable à de nombreux facteurs, y compris une mauvaise conception du questionnaire, une mauvaise interprétation des questions par les intervieweurs ou les répondants, ou encore des données erronées déclarées par le répondant. Des changements fréquents touchant le personnel des entreprises peuvent aussi entraîner des erreurs de réponse. L'enquête trimestrielle comporte plusieurs éléments qui aident les répondants à remplir le questionnaire, y compris des vérifications logiques et de cohérence et un glossaire des termes et concepts. Les réponses sont comparées d'un trimestre à l'autre, et tout écart significatif fait l'objet d'une vérification de la part des

analystes, afin d'assurer la précision. Toutefois, même avec ces vérifications, la précision des données dépend de la volonté des répondants de consulter leurs dossiers.

L'*erreur due à la non-réponse* se produit lorsque tous les répondants potentiels ne collaborent pas pleinement. Cela n'a jamais posé de problème avec l'enquête trimestrielle. Des *erreurs de traitement* peuvent aussi se produire au moment du codage, de l'entrée, de la vérification et de la totalisation des données. Dans le cadre de la présente enquête, des procédures d'assurance de la qualité ont été utilisées au cours du traitement des données, conformément aux indications figurant ci-dessus, afin de réduire ces erreurs au minimum.

Révisions

Des révisions sont nécessaires lorsque de nouvelles données plus complètes deviennent disponibles. De par la nature du secteur des télécommunications, les répondants communiquent souvent avec Statistique Canada pour mettre à jour leurs données ou signaler des erreurs dans les données déclarées antérieurement. Des révisions sont effectuées chaque trimestre pour rendre compte des changements ou des corrections touchant les données. On devrait toujours consulter la version la plus récente des données trimestrielles sur les télécommunications pour obtenir les données les plus précises possible.

Les lecteurs doivent prendre note que certaines révisions ont été apportées afin de tenir compte des nouvelles normes et pratiques comptables de ce secteur d'activité, ainsi que des fusions et des regroupements d'entreprises. Des ententes entre Statistique Canada et certains répondants ont mené à une amélioration de la distribution des dépenses relative aux activités par fil et des recettes et dépenses relatives aux activités sans fil.

Pour des renseignements supplémentaires ou de l'information au sujet du contenu, des méthodes ou de la qualité des données, veuillez communiquer avec la Division des services consultatifs en composant le 1 800 263-1136; télécopieur : 1 877 287-4369; courriel : infostats@statcan.ca.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, et les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Le développement du Programme d'infrastructure des télécommunications de Statistique Canada a bénéficié d'avis et support financiers du Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications, Industrie Canada.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Glossaire des termes

Abonné. Client du service de télécommunication avec ou sans fil ayant un seul accès au réseau téléphonique public commuté (RTPC). (*Subscriber*)

Accès à large bande. Liaisons bidirectionnelles à haut débit entre les réseaux de l'utilisateur final et du fournisseur (par exemple centraux) telles que les systèmes hybrides fibre optique-câble coaxial, fibre optique jusqu'au trottoir et fibre jusqu'au domicile pour les abonnés du service de résidence, fonctions dont la vitesse dans au moins une des directions est supérieure à 1,544 Mbit/s. (*Broadband access*).

Appels ou messages de départ en provenance du Canada. Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance et à destination du Canada, des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis). (*Calls/ messages, outbound*)

Appels ou messages d'arrivée internationaux à destination du Canada. Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis) et à destination du Canada. (*Calls/ messages, International incoming*)

Autres accès (Réseau téléphonique public commuté). Lignes d'accès par fin non précisées ci-dessus, par exemple, les lignes WATS, les lignes d'accès mobiles (n'inclut pas les abonnés à la téléphonie mobile). (*PSTN, Other access lines*)

Autres fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI). Les compagnies non titulaires (ou entrants) possédant ou non leurs équipements (revendeurs) afin d'offrir les services de télécommunications interurbains. (*Alternative providers of long distance services*).

Autres services de télécommunication. Établissements dont l'activité principale consiste à assurer des services de télécommunications spécialisés tels que le repérage par satellites, la télémesure et l'exploitation de station radar. Comprend également les établissements dont l'activité principale est de fournir des stations terminales de satellites et des installations connexes reliées à un ou à plusieurs systèmes terrestres et pouvant transmettre à des systèmes de satellites et recevoir des transmissions de ces systèmes. (*Telecommunication, other*)

Avantages sociaux. Cotisations de l'employeur versées aux régimes de pension, aux régimes d'assurance-maladie et autres régimes d'aide sociale, à l'assurance-emploi, au

Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec et à l'indemnisation des travailleurs. Ne sont pas inclus les avantages non imposables offerts par un employeur comme les cotisations à un régime de soins médicaux privé, les équipements récréatifs, les dépenses de déménagement et certains services de consultation pour les employés. Font partie des **coûts de la main-d'œuvre**. (*Fringe benefits*)

Bande étroite (SCP). Un système de télécommunication dans la bande de fréquence de 900 MHz offrant des services de radiomessagerie unidirectionnelle ou bidirectionnelle. Ce service fait appel à la technologie de transmission numérique sur des radiocanaux de 50 KHz (kilohertz) ou moins. (*Narrowband PCS*)

Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA). Pour la présente enquête, BAIIDA est la somme du bénéfice d'exploitation et de la dépréciation. (*Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA)*)

Bénéfice d'exploitation. Total des revenus d'exploitation moins le total des dépenses d'exploitation. (*Operating profit*)

Cellulaire de télécommunications. Un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz (megahertz) offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les télécommunications cellulaires peuvent s'effectuer au moyen de systèmes soit analogiques soit numériques dans le cadre d'une architecture de réseau multicellulaire. (*Cellular telecommunications*)

Circuit. Une installation constituée des équipements et des appareils nécessaires pour former une voie convenable pour la transmission de communications téléphoniques, textuelles, audio, vidéo ou de données entre des téléphones et d'autres équipements de télécommunications. (*Circuit*)

Commutation par paquets. Communications de la voie, de données ou de vidéo transmises et reçues en paquets de longueur fixe ou variable et pour lesquelles des adresses permettent l'acheminement des paquets à l'aide de circuits non réservés. Chaque paquet est adressé et numéroté afin de l'acheminer à sa bonne destination et réassembler dans le bon ordre. Ces paquets peuvent être acheminés via différentes routes selon la disponibilité au moment de l'envoi afin de maximiser l'efficacité opérationnelle du réseau. (*Packet switched telecommunications*)

Connexion. Service offert aux abonnés pour la connexion ou la reconnexion au RTPC. Ceci n'inclut pas le câblage des locaux. (*Connection*)

Contribution. Paiements (à la minute ou par circuit) provenant des revenus de télécommunications interurbaines internationales et nationales au titre du moins perçu en revenu pour la prestation des services locaux ou d'accès. (*Contribution*)

Coûts moyens de la main-d'œuvre par employé à plein temps ou l'équivalent (annualisés). Total des coûts de la main-d'œuvre du secteur (salaires, traitements et avantages sociaux versés à des employés à plein temps et à temps partiel) divisé par le nombre d'employés à plein temps ou l'équivalent. Il s'agit d'un calcul de la moyenne mobile, les données du trimestre précédent étant incluses dans le calcul du trimestre en cours, puis rajustées pour donner une estimation annuelle. L'estimation du premier trimestre est multipliée par deux, celle du deuxième trimestre étant calculée comme la somme des coûts de la main-d'œuvre pour les deux premiers trimestres divisée par le nombre moyen d'employés à plein temps ou l'équivalent pour les deux trimestres, le résultat étant multiplié par deux, et ainsi de suite. (*Average labour costs per FTE employee (annualized)*)

Coûts de la main-d'œuvre. Rémunération totale payée aux employés avant les déductions (l'équivalent du revenu d'emploi imposable déclaré à la cellule 14 de la déclaration T4 de l'Agence des douanes et du revenu du Canada). Ce montant comprend les paiements pour les heures régulières, les heures supplémentaires, les congés payés, les allocations et avantages imposables, les gratifications, les jetons de présence, les congés de vacances et des paiements spéciaux comme les bonifications, les commissions, les paiements de salaires accumulés et rétroactifs, les paiements de cessation d'emploi ou les indemnités de départ, les rajustements de vie chère et les retraits des propriétaires actifs. Sont inclus également les avantages sociaux (voir **Avantages sociaux**). À noter que les coûts de la main-d'œuvre déclarés comme faisant partie des dépenses d'exploitation peuvent différer du total des coûts de la main-d'œuvre déclarés ailleurs, puisque ces derniers peuvent inclure les coûts capitalisés de la main-d'œuvre. (*Labour costs*)

Dépenses en immobilisations par abonné. Montant en dollars des dépenses en immobilisations sans fil pour chaque abonné au service sans fil. (*Capital expenditures per subscriber*)

Emploi industriel national. Total de l'emploi national tiré de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) de Statistique Canada. La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, exception faite pour ceux des secteurs de l'agriculture, de la pêche et du piégeage, des services privés aux ménages, des

organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Ce chiffre ne comprend pas le travail indépendant. Pour en savoir davantage, voir le n° 72-002-XIB au catalogue de Statistique Canada. (*National industrial employment*)

Employés. Toutes personnes rétribuées pour services rendus ou des absences payées et pour lesquelles l'employeur doit remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de l'Agence des douanes et du revenu Canada. Elles comprennent les salariés à plein temps (30 heures et plus par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ainsi que les propriétaires actifs, les administrateurs, les associés et les autres dirigeants actifs des entreprises constituées en corporation. Sont exclus les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en corporation, les travailleurs autonomes, les travailleurs familiaux non rémunérés, les personnes travaillant à l'extérieur du Canada et les employés occasionnels pour lesquels l'employeur n'est pas tenu de remplir de formulaire T-4. (*Employees*)

Employés à plein temps ou l'équivalent. Emplois à plein temps et emplois à temps partiel convertis en équivalents temps plein (ETP). Pour la présente enquête, on divise le total des coûts de la main-d'œuvre à temps partiel par le traitement moyen à plein temps (coûts de la main-d'œuvre à plein temps divisés par le nombre d'emplois à plein temps). (*Full-time equivalent (FTE) employees*)

Équipement de commutation. Commutateurs numériques et analogiques et logiciels correspondants utilisés pour diriger les communications du réseau téléphonique public commuté (RTPC). Inclure les commutateurs privés (PBX) utilisés comme des commutateurs publics et exclure les ordinateurs personnels utilisés comme commutateurs. (*Switching equipment*)

Équipements de terminal. Équipements utilisés pour son usage propre et faisant partie de leurs installations, par exemple, des commutateurs privés (PBX) non utilisés pour la commutation publique, des postes téléphoniques, des routeurs, des modems chez les abonnés des installations d'intercommunication, etc. (*Terminal equipment*)

Équivalents qualité téléphonique (équivalents « canal B ») Nombre de lignes de qualité téléphonique offrant la même largeur de bande ou l'équivalent que la ligne en question. Les lignes ADB du RNIS (largeur de bande = 144 kbps) sont l'équivalent de 2 lignes de qualité téléphonique, tandis que les lignes ADP du RNIS (largeur de bande = 1,544 Mbps) sont l'équivalent de 23 lignes de qualité téléphonique. (*Voice-grade equivalents ('B channel' equivalents)*)

Établissement. Réseau téléphonique constituant une unité d'exploitation en mesure de déclarer les éléments de base de la statistique du téléphone tel que : revenus et nombre de lignes téléphoniques en service. (*Establishment*)

Fournisseurs de télécommunications exploitant leurs propres installations. Un fournisseur de services de télécommunications exploitant ses propres installations s'il est propriétaire ou exploitant d'un réseau (de transmission par fil, par câble, de radiotransmission, de transmission optique ou par un autre système électromagnétique ou encore de transmission par un système technique semblable) pour effectuer le transfert de données (signes, signaux, documents, images, sons ou information de quelque nature) entre des points de raccordement. (*Facilities-based operator*)

Interconnexion. Prestation de services et d'installations au delà du point d'interconnexion (tels que la commutation et le regroupement du tarif) dans le but de raccorder le trafic pour le compte d'un fournisseur de services de télécommunications de départ. L'interconnexion se produit entre des fournisseurs de services locaux (FSL) et des fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI), de FSL et des fournisseurs de services sans fil, ainsi qu'entre des fournisseurs de services nationaux et étrangers. (*Interconnection*)

Large bande. Télécommunications utilisant une largeur de bande de plus de 64 kbps et jusqu'à 1,544 Mbps. Une voie de télécommunication à deux sens avec une vitesse, dans au moins une direction, correspondant au critère ci-dessus. (*Wideband*)

Ligne d'accès Centrex (Réseau téléphonique public commuté). Service téléphonique d'affaires offert par un fournisseur de services qui offre la sélection directe à l'arrivée aux postes d'un abonné, le transfert des appels d'arrivée d'un poste à un autre et l'identification des téléphones supplémentaires aux fins de la facturation des appels interurbains. Le Centrex utilise l'équipement de commutation installé habituellement chez le fournisseur de services. (*PSTN, Centrex access lines*)

Ligne d'accès individuelle, RTPC. Ligne d'abonné aménagée pour desservir un téléphone principal. Cela comprend les commutateurs privés pour les entreprises qui ont des voies d'accès spécialisées correspondantes dans leur équipement pour centrales téléphoniques. (*PSTN, individual access lines*)

Lignes non reliés au RTPC. Lignes de télécommunications non reliées au RTPC, par exemple, les services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, les réseaux téléphoniques et de données privés

reliant plusieurs emplacements et les liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. Lignes analogiques (voix, sous-fréquence vocale), par exemple, pour la surveillance d'alarme, le contrôle de trafic, les terminaux point de vente, etc. (*Non-PSTN lines*)

Messagerie. Un service de télécommunications interactif offrant aux utilisateurs la possibilité d'échanger de l'information grâce à des fonctions de stockage et d'acheminement de courrier électronique ou de traitement de messages, comme l'appel de personnes ou de SCP sur bande étroite. Les services de répondeur automatique ne sont pas inclus dans cette catégorie. (*Messaging*)

Minutes de conversation. Correspond au nombre de minutes d'utilisation des commutateurs, des circuits, des lignes et des groupes de lignes du répondant ou, dans le cas des refactureurs, le temps réel de conversation de leur abonnés aux fins d'appels et de messagerie. Tout autre type de facturation doit être converti en minutes de conversation et déclaré en conséquence. (*Conversation minutes*)

Options de gestion. Applications logicielles et de base de données spécialisées reliées à des réseaux de télécommunications, telles que les fonctions appel en attente, renvoi automatique, identification du demandeur, conférence à trois, composition abrégée, etc.; services de gestion des appels: afficheur, rappel du demandeur, filtrage d'appels, blocage d'appels, rappel automatique, etc.; et services de télémessagerie: TéléRéponse, TéléRéponse-option multi-usagers, messagerie vocale, menus vocaux, etc. Ces fonctions sont habituellement facturées à l'utilisation ou selon des frais mensuels fixes. Options de gestion sont également appelées services locaux optionnels ou améliorés. (*Calling Features*)

Partagés (Réseau téléphonique public commuté). Lignes d'abonnés aménagées pour desservir deux téléphones principaux ou plus (par exemple, les lignes résidentielles à plusieurs abonnés). (*PSTN, Party access line*)

Qualité téléphonique. Une ligne d'accès de qualité téléphonique sert à la transmission de la voix ou de données à 64 kbps. Elle sert également à la transmission des communications dans la gamme des audiofréquences entre 300 et 3 000 Hz, typiquement celle de la voix humaine. (*Voice-grade*)

Radiomessagerie. Système de télécommunication unidirectionnel offrant la possibilité d'émettre des signaux ou de transfert d'information au moyen de dispositifs à tonalité, à tonalité et à voix, tactiles ou à lecture optique. On peut faire appel à la technologie soit analogique soit numérique. (*Paging*)

Rapport des services de pointe. Rapport entre les revenus d'exploitation provenant de services de télécommunications améliorés à l'aide de logiciels (options de gestion), de services pouvant accueillir Internet et les services de communications à commutation par paquets, ainsi que d'autres applications à haute vitesse (services commutés et non commutés à haute vitesse) et la téléphonie traditionnelle (connexions locales et interurbaines et services non commutés à bande étroite). (*Advanced services ratio*)

Réseau numérique à intégration de services (RNIS). Ligne numérique à haute capacité équivalente à 2 canaux à accès de débit de base ou à 23 canaux à accès de débit primaire. Malgré sa grande capacité, cette ligne compte pour une ligne simple. (*ISDN*)

ADB (Accès à débit de base). Service qui offre deux canaux B à 64 kbits/s et un canal D à 16 kbits/s au moyen d'une ligne à paire torsadées standard. Les canaux à 64 kbits/s sont capables de transmettre la voix ou des données simultanément tandis que le canal D transmet des messages de contrôle d'appel et des données par paquets à 9,6 kbits/s. (*BRA*)

ADP (Accès à débit primaire). Service numérique à quatre fils qui divise un circuit T1 ordinaire de 1,544 Mbit/s en 23 canaux B à 64 kbit/s et un canal D à 64 kbit/s. Les canaux B transmettent la voix et des données à un débit de 64 kbit/s tandis que le canal D transmet la signalisation hors bande pour une liaison à débit primaire ou plus. (*PRA*)

Réseau téléphonique public commuté (RTPC). Le RTPC est défini comme le réseau téléphonique commuté mondial (services de commutations, de circuits, de transmission et d'accès), ou une partie de ce réseau, utilisé pour établir les communications téléphoniques (voix) et non téléphoniques (courrier, son, images ou données) transmises au moyen d'une voie établie initialement au moyen de signaux téléphoniques et de circuits téléphoniques interurbains commutés ordinaires. (*Public switched telephone network (PSTN)*)

Revenus d'exploitation par personne. Revenus d'exploitation du secteur par personne basés sur l'estimation trimestrielle de la population. (*Operating revenue per capita*)

Revenus de radiomessagerie par abonné. Revenus de radiomessagerie par abonné au service de radiomessagerie (l'estimation du sous-dénombrement n'est pas incluse). (*Paging revenue per subscriber*)

Revenu moyen par minute de service interurbain. Revenus d'exploitation interurbains divisés par le nombre de minutes de service interurbain sortant (y compris les appels sans frais). (*Average revenue per long distance minute*)

Revenu net avant impôt. L'écart entre les revenus totaux (revenus d'exploitation et revenus hors exploitation) et les dépenses totales (dépenses d'exploitation et dépenses hors exploitation). (*Net income before taxes*)

Revenu par employé à plein temps ou l'équivalent. Total des revenus d'exploitation par employé à plein temps ou l'équivalent. (*Revenue per FTE employee*)

Revendeur. Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur lorsque son activité principale consiste à faire l'acquisition de l'accès au réseau auprès de propriétaires ou d'exploitants de réseaux de télécommunications et à revendre des services de télécommunications à leurs clients. Les revendeurs peuvent être propriétaires de certaines installations réseaux telles que l'équipement ou les appareils de commutation afin de manipuler et de contrôler les données mais non d'exploiter ou de maintenir un réseau complet. (*Reseller*)

Sans fil fixe. Utilisation de fréquence radio pour des services de télécommunications à partir d'un emplacement fixe. Cette classification sert à la déclaration de services offrant l'accès local sans fil au RTPC sur radiofréquences et diffusant à partir d'un emplacement fixe. Le sans fil fixe fait appel à la technologie de transmission soit numérique soit analogique. (*Fixed wireless*)

Satellite (Fixe). Télécommunications par satellite via des stations terrestres fixes. (*Satellite, fixed*)

Satellite (Mobile). Télécommunications par satellite via des stations terrestres mobiles. (*Satellite, mobile*)

Services aux entreprises de télécommunications. Services offerts à d'autres fournisseurs de télécommunications (entreprises de télécommunications ou revendeurs). Ceci inclut d'autres services offerts à des fournisseurs de services de télécommunications tels que la co-implantation, l'accès aux structures de soutènement, l'accès aux bases de données, la récupération des frais de démarrage, d'autres éléments dégroupés associés au renvoi d'une tonalité, etc. (*Carrier services*)

Services d'accès au réseau. Un service d'accès au réseau fournit, aux fins de transmission, le raccordement principal à un privé, abstraction faite des caractéristiques physiques de la liaison. Ceci comprend les circuits individuels et les circuits de lignes à plusieurs abonnés, les lignes raccordant les installations de la compagnie aux dispositifs de commutation installés chez les clients, les postes de radiocommunication autorisés, les principaux raccordements, et les circuits spéciaux. (*Network access services*)

SCP. Les services de communications personnelles (SCP) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 1900 MHz offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les SCP font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Personal communications services (PCS)*)

Services de dépêche. Services non commutés offerts par les détenteurs de licences d'entreprises de radiocommunications afin de fournir des services de dépêche et de communications (par exemple, services de dépêche pour les taxis ou le personnel sur le terrain, service mobile de transmission des données pour les services de police, etc.). (*Dispatch services*)

Services de transmission de la voix. Services associés généralement à la transmission de la voix, aux communications à bande étroite ou de qualité téléphonique, y compris la téléphonie vocale, les télécopies et l'accès au RTPC. (*Voice services*)

Services de données et à haute vitesse. Tout service à large bande (supérieur à 64 kbps), de même que les services de commutation par paquets à bande étroite. Les services Internet de gros ne sont pas déclarés séparément, mais sont compris ici. (*Data and high speed services*)

Services Internet de détail. La valeur déclarée dans les rapports trimestriels représente une faible partie seulement des services Internet de détail au Canada, puisque la plupart des entreprises de télécommunications comportent des filiales ou des divisions opérationnelles distinctes (FSI - fournisseurs de services Internet), qui ne sont pas considérées comme relevant du secteur des télécommunications dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). (*Retail Internet services*)

Services interurbains planifiés (WATS). Services qui permet à l'abonné de communiquer directement avec certaines circonscriptions éloignées, à des heures déterminées et moyennant un tarif forfaitaire. (*Wide area telephone services (WATS)*)

SRMS. Services de radiocommunications mobiles spécialisées (SRMS) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz offrant des services de répartition mobiles et l'accès mobile au RTPC. Les SRMS font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Enhanced Specialized Mobile Radio (ESMR)*)

Service sans fil à large bande. Un système de télécommunication multipoint utilisant les canaux de fréquences radio d'au moins 50kHz afin d'offrir la transmission et/ou la réception d'information telle que les multimédia, les données, les vidéos. On utilise soit la technologie de transmission numérique ou analogique. (*Wireless Broadband Services*)

Télécommunications. Toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, de messages écrits, d'images, de son, ou de renseignements de toute nature, par fil, par radio ou par d'autres procédés visuels ou électromagnétiques. (*Telecommunications*)

Télécommunications commutées locales. Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et la transmission téléphoniques, de données, d'images et de messages vidéo par l'entremise d'un RTPC à l'intérieur d'un secteur d'appel local. (*Local switched telecommunications*)

Télécommunications commutées interurbaines. Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et de la transmission de communications téléphoniques, de données, d'images et vidéo par l'entremise d'un RTPC entre des secteurs d'appels locaux. (*Long-distance switched telecommunications*)

Télécommunications par fil. Figurent ici les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à maintenir des installations de commutation et de transmission visant à fournir des services de communication directe au moyen de liaisons terrestres, hertziennes ou d'une combinaison de liaisons terrestres, hertziennes ou par satellite. (*Telecommunications, wireline (wired)*)

Téléphones publics (Réseau téléphonique public commuté). À encaissement automatique ou à prépaiement à cartes incluant les téléphones semi-publics (publiphones accessibles au public de façon restreinte en raison de leur emplacement, par exemple, les téléphones qui se trouvent dans des installations privées comme des restaurants). (*PSTN, Public telephones*)

Télécommunications sans commutation. Circuits spécialisés ou lignes privées entre des points précisés à l'usage exclusif des preneurs à bail ou des propriétaires du circuit; le RTPC n'est pas utilisé pour acheminer ou commuter la communication, par exemple, services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, réseaux téléphoniques et de données privés reliant plusieurs emplacements et liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. (*Non-switched telecommunications*)

Télécommunications sans fil. Figurent ici les établissements qui effectuent l'exploitation et la maintenance d'installations de commutation et de transmission en vue de fournir des communications directes par l'entremise des ondes aériennes. (*Telecommunications, wireless*)

Télédensité. Une mesure du nombre de lignes téléphoniques (lignes d'accès fixes et abonnés à la téléphonie mobile) par 100 personnes. Un nombre entre 40 et 50 lignes par 100 personnes indique une assez bonne densité. La moyenne de l'OCDE était de 48,9 en 1997. La télédensité est une mesure du développement économique d'un pays. (*Teledensity*)

Téléométrie. Utilisation des télécommunications pour automatiquement indiquer ou enregistrer des mesures à distance de l'instrument de mesure. (*Telemetry*)

Téléphone. Instrument constitué des éléments nécessaires à la transmission et à la réception de la parole, de même que des organes de sonnerie et de signalisation. Peut être relié à tout autre poste téléphonique du réseau général. (*Telephone*)

Voies d'accès RTPC par employé à plein temps ou l'équivalent. Lignes d'accès pour le secteur de télécommunications par fil et les abonnés à la téléphonie mobile pour le secteur de télécommunications sans fil, par employé à plein temps ou l'équivalent. (*PSTN access paths per FTE employee*)